

Le tableau ci-dessous décrit les rôles respectifs de l'équipe opérationnelle d'ECHO.

	ECHO à Bruxelles (Desk Officer – DO)	Expert d'ECHO sur le terrain (TA)	Expert d'ECHO au niveau régional
Stratégies, Décisions de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et coordonner la stratégie et la procédure de décision de financement; • Consulter les autres services de la Commission; • Ecrire les décisions de financement/les plans de mises en œuvre humanitaires (HIP); • Organiser, le cas échéant, les réunions d'information à Bruxelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de - et évaluer la situation humanitaire; • Fournir des conseils sur le type d'interventions le plus approprié; • Fournir une assistance technique pour la préparation du HIP; • Le cas échéant, organiser des consultations avec le partenaire sur ses stratégies; • Organiser des réunions d'information sur le terrain, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'analyse du contexte de la région et du pays; • Fournir des analyses et un appui sectoriels.
Formulaire Unique	<ul style="list-style-type: none"> • Engager le processus d'évaluation des propositions et les envoyer au terrain • Consolider les commentaires reçus du terrain; • Préparer la décision pour la sélection finale; • Si la proposition est sélectionnée, envoyer au partenaire une liste de commentaires consolidés; • Lorsque la proposition a été finalement finalisée, lancer la procédure de convention; • Lorsque qu'un MR, IR ou FR est soumis, procéder à l'analyse et contacter le partenaire si des questions émergent de l'analyse du dossier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la proposition, en parallèle; • Assurer le suivi avec les partenaires sur base des observations reçues du siège pour que le partenaire puisse soumettre une proposition révisée; • Analyser les MR, IR et FR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des observations sur les questions sectorielles ou le respect des politiques; • Point de contact pour la communication et de visibilité.
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Le DO fera une visite de suivi dès que possible afin de mieux comprendre le contexte humanitaire et les problèmes rencontrés par le partenaire. Au cours de ces visites, le DO se réunira avec les travailleurs humanitaires, les autorités locales, les bénéficiaires, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les TAs visiteront les actions financées par ECHO au moins une fois. Les TAs peuvent être seuls ou accompagnés par le DO ou par l'expert sectoriel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les experts du RO se rendront sur les projets pour donner un avis plus sectoriel et des conseils sur les politiques d'ECHO si nécessaire ou pour réunir l'information sur les secteurs financés par ECHO.

Le DO est à la disposition du partenaire pour toutes questions (par téléphone, par courrier électronique, etc.) sur la conformité globale de l'action par rapport à la stratégie de la DG ECHO, pour répondre à des questions techniques ou pour clarifier toute situation liée à une crise.

Les responsables géographiques peuvent être contactés par le partenaire pour :

- Présentera une nouvelle stratégie, ou action;
- Partager une expérience acquise en rapport avec une crise
- Partager les conclusions d'une étude/évaluation/mission

Le TA peut être contacté pour:

- Toutes questions relatives à la présence d'ECHO dans le pays;
- demander un avis sur une question spécifique;
- partager des expériences ou une situation relative à la mise en œuvre de l'action;
- partager des informations sur la situation humanitaire.

Le RO peut être contacté pour toute question relative aux questions sectorielles, y compris de visibilité et de communication.

Mais n'oubliez pas, aucune décision ayant des implications juridiques ou financières ne peut être prise sur le terrain. Seul le siège d'ECHO est autorisé à prendre ce type de décision.